

fier les règles en plein milieu de la partie. C'est injuste et malhonnête. Le gouvernement canadien ne tient pas sa promesse aux agriculteurs, et le ministre de l'Agriculture le sait.

Au cours de l'année qui vient, les organisations agricoles peuvent s'entretenir avec le gouvernement fédéral et trouver un substitut acceptable à la Loi actuelle sur le paiement anticipé des récoltes. La question centrale est très simple: les agriculteurs canadiens n'ont plus les moyens de payer. D'après les organisations agricoles, le gouvernement a déjà exigé assez d'augmentations et rien ne va plus.

Le gouvernement a déjà trop fait payer les agriculteurs canadiens pour réduire son déficit. Il est temps qu'il prenne position et s'engage à aider nos agriculteurs.

En terminant, je rappelle que nous avons demandé au ministre et au gouvernement de présenter une nouvelle mesure législative à une date ultérieure afin qu'elle entre en vigueur à la prochaine campagne agricole. Les agriculteurs auront le temps d'exprimer leur point de vue et de faire des recommandations. Récemment, le ministre a annoncé la tenue d'une conférence nationale sur la politique alimentaire en décembre. Il dit qu'il veut travailler en étroite collaboration avec les provinces, les organisations agricoles et d'autres groupes afin d'élaborer et de mettre en vigueur une meilleure politique.

Monsieur le Président, c'est l'occasion idéale pour le ministre de passer à l'action. Consultez les agriculteurs, écoutez ce qu'ils ont à dire et changez ce programme qui nuit à tous les agriculteurs et à tous les Canadiens.

[Français]

M. le vice-président: L'honorable député de Carleton—Gloucester (M. Bellemare) a la parole sur une question ou un commentaire.

M. Bellemare: Monsieur le Président, j'aimerais féliciter le député pour un excellent discours. Il a démontré une sensibilité que le ministre de l'Agriculture ne semble pas avoir. Il a démontré une connaissance extraordinaire. Il a démontré qu'il a du cœur au ventre vis-à-vis des agriculteurs du Canada et j'aimerais lui demander ceci: Comment est-ce que le ministre pourrait peut-être communiquer et développer un certain dialogue avec la communauté agricole afin de pouvoir avoir de l'*input*?

[Traduction]

M. Speller: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Initiatives ministérielles

Ce n'est pas si difficile pour le ministre de l'Agriculture d'aller dans les régions rurales parler aux agriculteurs. Divers groupes agricoles se sont prononcés contre le projet de loi. Il n'avait pas besoin de présenter cette mesure. Il aurait pu consulter ces groupes de gens. Il aurait pu leur dire qu'il fallait réduire le déficit et leur demander où effectuer les restrictions au lieu de sabrer dans un programme qui absorbe une partie infime du budget global. Le programme coûte 27 millions, mais cette somme est énorme pour les producteurs de tabac, de maïs, de soya et pour tous les autres agriculteurs du Canada. Ces 27 millions ont énormément de valeur pour les agriculteurs.

Je remercie mon collègue de sa question. Le ministre aurait pu aller consulter les agriculteurs avant de présenter ce programme. Au lieu de cela, comme tous les autres ministres du gouvernement, il présente le programme, il présente les modifications, il produit les effets négatifs, et après il remarque: «Oh, peut-être allons-nous maintenant consulter.» Ce n'est pas la bonne façon de procéder. Ce n'est pas ainsi que de ce côté de la Chambre nous procéderions.

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, je traite aujourd'hui du projet de loi C-36, non pas en experte des questions agricoles, loin de là, mais parce que je m'inquiète des conséquences et de l'impact qu'il aura pour les agriculteurs, non seulement de ma circonscription, Northumberland, mais de tout le pays.

Le projet de loi m'apparaît comme un autre moyen sournois que prend le gouvernement pour ne plus avoir à soutenir les agriculteurs et pour soutenir l'appui dont ne peut se passer ce secteur essentiel de notre pays. Il faut comprendre ce que le projet de loi vise au juste et, pour cela, il faut se rappeler en quoi consistait le programme auparavant. Selon moi, le gouvernement a bien peu de jugement pour oser modifier cette loi en ce moment.

Le projet de loi vise à aider les agriculteurs à entreposer leurs produits pour ensuite les mettre en marché de façon ordonnée afin d'en tirer un prix intéressant sur une période prolongée. Le gouvernement a déposé le projet de loi deux jours avant l'ajournement, en juin. Il l'a ensuite mis en délibération en septembre, une fois les récoltes entamées, lorsque les agriculteurs avaient commencé à entreposer leur production, comptant toujours sur l'aide que la loi en vigueur leur a assurée par le passé. Le gouvernement, ayant pris conscience des nombreuses imperfections de cette mesure, l'a retirée pour la présenter ensuite de nouveau. Le projet de loi à l'étude, à supposer que nous devions examiner semblable mesure,